

META, Journal des traducteurs / Translators' Journal
Département de linguistique et de traduction
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7
Canada
Courriel : meta@umontreal.ca

PROTOCOLE DE RÉDACTION

1. **Généralités** META ne publie que des textes originaux et inédits en français ou en anglais, et exceptionnellement en une autre langue.
 - a) Les manuscrits doivent être soumis à double interligne et le texte justifié à gauche.
 - b) Envoyer au Directeur une copie papier et une copie du fichier par courriel (format Word, .doc). On demande aux auteurs de respecter le protocole de rédaction et de ne pas couper les mots en fin de ligne.
 - c) L'en-tête devrait donner, sur des lignes différentes :
 - i Le titre, aussi court que possible.
 - ii Le nom de l'auteur ou des auteurs.
 - iii L'affiliation de l'auteur ou des auteurs.
 - d) Les auteurs sont priés de fournir deux résumés de huit à dix lignes, l'un en français et l'autre en anglais, ainsi que cinq mots-clés qui décrivent bien le contenu de l'article.
2. **Caractères d'impression**
 - a) Utiliser les caractères italiques dans les cas suivants :
 - i Les titres de livres.
 - ii Les mots et les phrases du texte dans une autre langue.
3. **Références textuelles**
 - a) Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte. Il suffit d'indiquer le nom de l'auteur, la date de parution de l'oeuvre à laquelle on se réfère, le numéro de la page (le cas échéant) précédé d'un « : ». Ex. : Mounin (1963 : 45)
 - b) Les citations textuelles doivent être courtes.
4. **Exemples cités**

Mettre en italique les exemples cités dans le texte.
5. **Renvois**
 - a) Les renvois sont numérotés et tapés à double interligne à la fin de l'article. Dans le texte, les appels de notes sont en exposant et se trouvent immédiatement après le passage auquel ils renvoient et avant la ponctuation. (Ne pas placer les numéros entre parenthèses.)
 - b) Réserver les renvois à des commentaires substantiels.

6. Références

- a) La liste des ouvrages cités est tapée à double interligne. Classer les ouvrages alphabétiquement par nom d'auteur. Si l'on réfère à deux ou plusieurs publications d'un même auteur, il faut les disposer chronologiquement. (Utiliser des lettres minuscules pour distinguer les différentes publications d'un même auteur dans la même année : 1973a, 1973b, etc.)
- b) Pour les livres, fournir les renseignements suivants dans cet ordre : le nom de l'auteur en capitales, son prénom et/ou initiales, le prénom et/ou initiales et le nom du coauteur, l'année de publication (entre parenthèses), le titre en italique, le lieu de publication et l'éditeur. Par exemple : MARGOT, Jean-Claude (1979) : *Traduire sans trahir*, Lausanne, L'Âge d'Homme.
- c) Pour les articles, citer le titre entre guillemets suivi du nom de la revue en italique, le volume, et les numéros de page de l'article. Par exemple : FOLKART, Barbara (1989) : « La matérialité du texte : la traduction comme récupération de l'intradiscursif », *Meta* 34-2, p. 143-156.
- d) Citer tous les renseignements bibliographiques. Mentionner le numéro du volume, de la partie ou du fascicule, l'édition, le nom de la série, etc. (dans cet ordre) après le titre et avant le nom de l'éditeur.